

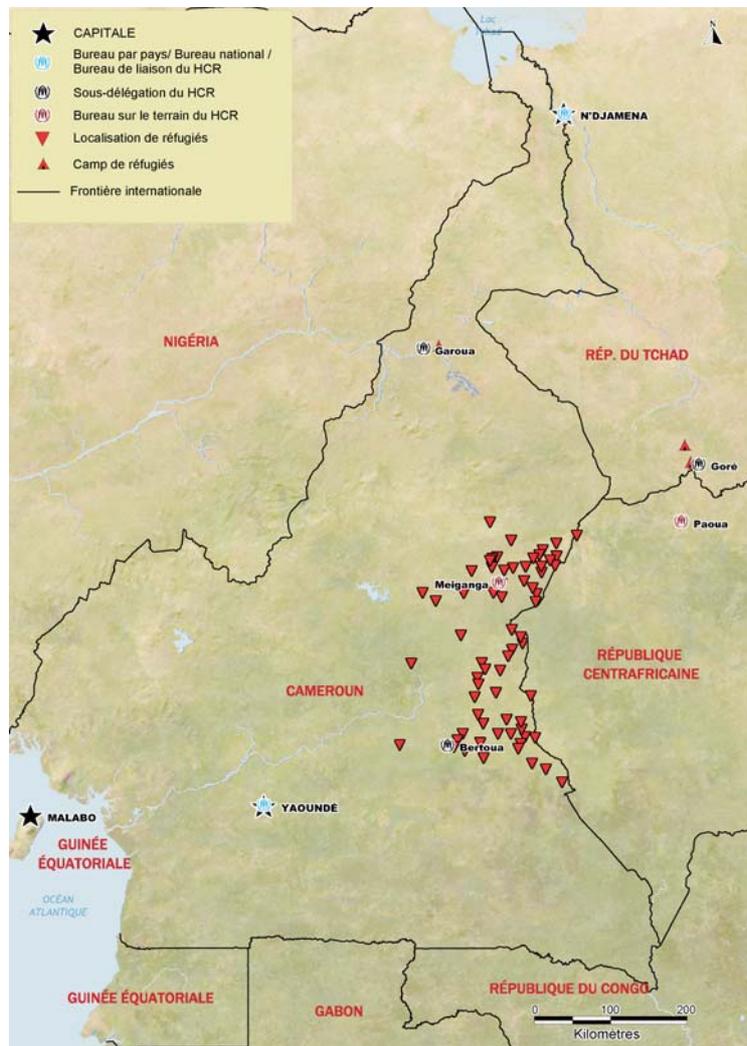
# CAMEROUN

## Faits marquants

- Le HCR a enregistré plus de 18 250 réfugiés originaires de la République centrafricaine (RCA) en 2009, ce qui porte à 80 880 le nombre total de réfugiés présents dans les régions camerounaises de l'Est et de l'Adamaoua. Tous les réfugiés ont reçu des cartes de rationnement.
- Le Haut Commissariat a organisé sept sessions de formation à la protection à Yaoundé, Douala, Garoua et Bertoua, à l'intention de quelque 300 fonctionnaires, dont des agents de l'immigration, des membres du personnel de police et de sécurité, des juges et des procureurs.
- La construction et la réfection de salles de classe dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua ont sensiblement amélioré la qualité de l'enseignement primaire dispensé aux enfants des communautés réfugiées et des communautés d'accueil. Dans certains secteurs, l'arrivée d'enfants réfugiés a accru le nombre d'élèves par enseignant, qui est passé de 50 à 80.
- Le transfert des réfugiés tchadiens du camp de Langui à Taparé-Poli ayant été différé, le HCR s'est employé à améliorer leurs conditions de vie.

## Environnement opérationnel

En dépit de l'agitation sociale suscitée par les manifestations de 2008 contre la forte hausse du prix des produits de première nécessité et des combustibles, et de tentatives pour modifier la Constitution, le Cameroun est demeuré un havre de paix pour les personnes qui relèvent de la compétence du HCR dans la région. Cependant, les efforts déployés pour relancer l'économie ne se sont pas traduits par une augmentation significative du taux de croissance, qui est demeuré inférieur à 4,5 pour cent. Le fort taux de chômage et le prix élevé des denrées alimentaires ont restreint les possibilités économiques et ont durement frappé les individus les plus vulnérables, dont



les réfugiés ; ceux-ci ont eu des difficultés à trouver du travail, ce qui a limité leurs perspectives en matière d'intégration.

Dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, les deux régions les plus pauvres du pays, les conditions de sécurité observées à proximité de la frontière centrafricaine sont demeurées préoccupantes. Bien que le Gouvernement ait déployé un

### Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Rép. centrafricaine	85 800	85 800	53	60
	Tchad	8 300	8 300	45	34
	Nigéria	2 900	-	53	51
	Rwanda	1 400	1 400	49	29
	RDC	700	700	46	39
	Pays divers	800	800	33	23
Demandeurs d'asile	Rép. centrafricaine	500	500	40	37
	Tchad	300	300	33	27
	Guinée	170	170	2	1
	RDC	120	120	28	30
	Rwanda	110	110	44	41
	Pays divers	80	80	7	1
<b>Total</b>		<b>101 180</b>	<b>98 280</b>		

bataillon armé, les humanitaires ne pouvaient se déplacer que sous la protection d'escortes armées. Un conseiller en matière de sécurité a été déployé à Adamaoua pour juger de la dégradation des conditions dans la région.

## Réalisations et impact

### Objectifs principaux

Le HCR a œuvré à l'amélioration du cadre de protection national en recommandant de créer une commission nationale d'admissibilité pour assurer la détermination du statut de réfugié et en renforçant les capacités nationales de gestion des affaires de réfugiés. Le Haut Commissariat se proposait de délivrer des documents d'identité infalsifiables à tous les réfugiés, ainsi que des certificats aux demandeurs d'asile.

Pour répondre aux besoins essentiels des réfugiés et des demandeurs d'asile, l'Organisation entendait assurer l'accès des réfugiés à l'ensemble des soins de santé primaires, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ; appuyer des activités génératrices de revenus par des microprêts, ainsi que des projets à impact rapide, pour encourager l'autosuffisance ; faciliter l'accès de tous les enfants d'âge scolaire à l'enseignement primaire, et l'accès de certains jeunes et adolescents à l'enseignement secondaire et universitaire. Le HCR se proposait également d'assurer des services de meilleure qualité dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement et de subvenir aux besoins alimentaires essentiels des réfugiés.

### Protection et solutions

Le Cameroun est signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et du Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de 1969 de l'OUA, et une loi nationale sur l'asile a été adoptée en 2005. Cependant, le décret d'application n'a pas encore été signé. En attendant, le HCR continue de se charger de l'enregistrement, de la détermination du statut et de la délivrance de documents.

Des cartes d'identité et des certificats familiaux infalsifiables ont été délivrés à tous les réfugiés adultes résidant dans des camps ou en milieu urbain, ainsi qu'à 75 pour cent des réfugiés vivant dans des zones d'installation, afin de faciliter leurs déplacements et de réduire les actes de harcèlement de la police. Au Cameroun, les réfugiés ont été libres de leurs mouvements et ont eu accès aux services publics.

En 2009, quelque 62 réfugiés urbains ont reçu l'aide du HCR pour regagner de leur plein gré leur pays d'origine ou de nationalité. La réinstallation est demeurée un instrument de protection important pour les personnes réfugiées au Cameroun : au total, 87 dossiers (représentant quelque 296 individus) ont été présentés ou présentés à nouveau en 2009 et quelque 92 personnes sont parties dans des pays ayant accepté leur demande.

Tous les centres de santé dispensant des soins aux réfugiés centrafricains qui résident dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua ont reçu une aide pour améliorer l'enregistrement des naissances. Quelque 190 brochures sur l'enregistrement des naissances ont été imprimées et distribuées à ces centres.



Des garçons et des filles récitent des versets du Coran dans la cour du chef de tribu.

## ○ Activités et assistance

**Abris et autres infrastructures :** au camp de Langui, 680 abris traditionnels en briques de terre crue, dotés de toits en tôle, ont été construits et alloués à des familles réfugiées pour améliorer leurs conditions de vie. Pour répondre aux besoins des réfugiés qui ne voulaient pas habiter dans des maisons en briques de terre, 190 huttes en plastique ont été fournies et 85 tentes réparées.

**Activités génératrices de revenus :** treize réfugiés urbains (35 pour cent de femmes) ont bénéficié de subventions d'aide aux petites entreprises, visant à favoriser leur autosuffisance. Soixante-quatre projets à impact rapide ont soutenu les familles les plus indigentes. En outre, 50 réfugiés ont été formés à la gestion des petites entreprises. Cette initiative n'a pas été efficace : les projets de plusieurs réfugiés n'ont pas abouti et le taux de remboursement a été inférieur à 2 pour cent. Au camp de Langui, 28 réfugiés (50 pour cent de femmes) ont bénéficié de microprêts.

**Appui opérationnel (aux agences) :** le HCR a défrayé tous ses partenaires d'exécution de leurs dépenses opérationnelles, de gestion et de personnel. Des véhicules et d'autres matériels ont été mis à leur disposition. Les partenaires ont bénéficié de formations sur des questions politiques et opérationnelles essentielles. En février 2009, le Haut Commissariat a animé deux ateliers sur la mise en œuvre des projets à Yaoundé et à Garoua. Un audit indépendant a vérifié les états financiers et les mécanismes de contrôle interne de ces partenaires d'exécution.

**Assainissement :** à l'issue de réunions de sensibilisation organisées avec les comités de réfugiés, la plupart des latrines, des douches et des fosses à déchets des camps ont été entretenues régulièrement. Quelque 78 latrines ont été construites et 65 autres remises en état. On dénombre actuellement 23 utilisateurs par latrine. Quelque 125 douches ont été construites et 19 fosses à déchets creusées dans les camps. Deux puits équipés de pompes manuelles ont été construits. Les conditions sanitaires offertes aux réfugiés se sont de ce fait améliorées, mais les insuffisances étaient toujours considérables.

Dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, 40 latrines à fosse ventilées ont été construites dans plusieurs écoles accueillant des enfants réfugiés. Quelque 390 lots d'articles d'hygiène ont été distribués à 50 écoles et plus de 200 familles. Plus de 240 séances de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement ont été organisées, au profit de 3 900 personnes.

**Assistance juridique :** le HCR a régulièrement mis à jour les données d'enregistrement des réfugiés et leur a offert une assistance juridique. En octobre 2009, quelque 14 700 nouveaux arrivants ont été enregistrés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Des fonctionnaires des services gouvernementaux et de l'immigration, des services de police et de sécurité, ainsi que des juges et des procureurs ont bénéficié d'une formation à la protection et aux questions juridiques connexes. À Yaoundé, le HCR a enregistré plus de 2 900 demandeurs d'asile, pris 3 830 décisions sur des requêtes d'asile et accordé le statut de réfugié à quelque 1 760 individus. Le délai moyen d'attente entre l'enregistrement et l'entretien aux fins de la détermination du statut a diminué, passant de trois à deux mois.

**Besoins domestiques :** tous les ménages réfugiés accueillis au camp de Langui ont reçu des articles non alimentaires, dont

1 290 bâches en plastique, 1 070 fourneaux, 1 550 seaux, 3 325 couvertures, 3 200 jerrycans de dix litres, 800 cuvettes, 1 065 bouilloires, 1 020 moustiquaires, 1 060 tapis de couchage de grandes dimensions, 100 petites nattes, 1 080 lots d'ustensiles de cuisine, 110 rouleaux de plastique et 7 lampes-tempêtes.

**Eau :** au camp de Langui, le volume d'eau moyen fourni aux réfugiés a été de 21 litres par jour et par personne. Dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, où 80 080 réfugiés centrafricains étaient installés, 28 puits et 28 trous de sonde ont été forés et équipés de pompes manuelles ; 22 puits et trous de sonde hors service ont été réparés, et 35 pompes manuelles remplacées. Soixante-et-onze comités de gestion de l'eau ont été mis sur pied et formés. Néanmoins, l'approvisionnement en eau est resté inférieur aux normes dans ces zones.

**Éducation :** en milieu urbain, une aide financière a été accordée à 1 600 enfants réfugiés âgés de 5 à 15 ans, scolarisés dans des établissements primaires nationaux. En outre, 139 bourses d'études secondaires, 32 bourses d'études supérieures et 68 bourses DAFI ont été attribuées à de jeunes réfugiés. Quatorze bourses pour des stages de formation de courte durée ont également été offertes.

Au camp de Langui, une école primaire ouverte par le HCR en 2008 a accueilli plus de 95 pour cent des enfants réfugiés d'âge scolaire. Cinquante-six élèves vivant dans le camp ont bénéficié d'une aide financière et matérielle pour suivre des études secondaires. L'école du camp a reçu 150 bancs et ses équipements ont été en partie rénovés.

Dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, le HCR a construit 10 blocs de classes et accordé une aide financière aux parents de 10 130 enfants. Quelque 2 500 bancs ont été distribués à diverses écoles accueillant des enfants réfugiés.

**Élevage :** une aide technique a été apportée dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, et 50 tonnes d'aliments pour animaux ont été distribuées à un millier de réfugiés et de familles d'accueil possédant des volailles.

**Pêche :** au camp de Langui, 41 pêcheurs organisés en associations ont reçu 15 filets, 700 hameçons, 20 bassines en plastique, des plombs et une embarcation.

**Production vivrière :** le HCR a fourni 44 000 boutures, ainsi qu'un appui technique, pour aider près de 250 familles réfugiées à cultiver quatre hectares de manioc. Quelque 2 500 lots de semences, 3 700 outils et 50 tonnes d'engrais, accompagnés d'une assistance technique, ont été offerts à quelque 2 190 ménages vulnérables pour faciliter la culture maraîchère sur 27,2 hectares de terrain. Au camp de Langui, 260 réfugiés dont 70 femmes ont produit quelque 55 tonnes de maïs, de sorgho, de riz et d'arachide. Les bénéficiaires ont reçu des semences, des outils manuels, des engrais et des pesticides.

**Santé et nutrition :** tous les réfugiés accueillis au camp de Langui ont bénéficié de soins médicaux et ont été transférés si nécessaire dans des hôpitaux situés hors du camp. Les principaux indicateurs de santé se situaient à des niveaux admissibles. Le HCR a conclu des accords avec 42 centres de santé intégrés et sept hôpitaux régionaux, en vue d'assurer des soins de santé aux réfugiés centrafricains et si nécessaire leur prise en charge hospitalière. Il s'est néanmoins avéré difficile de définir une méthodologie-type pour la prestation de services de santé auprès de ces réfugiés.

Le HCR et le PAM ont appuyé 42 centres d'alimentation d'appoint et sept centres d'alimentation thérapeutique. Sept

centres de santé ont été remis en état. Les réfugiés urbains résidant à Yaoundé ont bénéficié de l'éventail complet des soins de santé primaires. Toutes les personnes vivant avec le VIH et le sida ont reçu des denrées alimentaires d'appoint et des allocations de subsistance mensuelles.

**Services communautaires :** le HCR a offert une orientation sociale et un accompagnement psychologique aux victimes de violences sexuelles et sexistes en milieu urbain et des partenaires d'exécution ont formé quelque 61 individus à la prévention et au traitement de ces formes de violence. Trente-et-un cas de violence sexuelle et sexiste ont été signalés. Au camp de Langui, 13 cas de violences familiales, dont un viol, ont également été signalés.

Dans la région de l'Adamaoua, un programme du HCR visant à traiter la violence sexuelle et sexiste a offert un soutien médical et psychologique aux survivants. Toutes les femmes et jeunes filles en âge de procréer ont reçu des protections périodiques et du savon. Dans des zones urbaines, les réfugiés vulnérables ont bénéficié d'allocations de subsistance mensuelles. Le HCR a aidé à former six associations de femmes en milieu urbain. Quelque 17 femmes ont été formées à la transformation d'aliments et à la décoration à l'occasion des festivités organisées pour la Journée de la femme africaine.

**Transport et logistique :** le HCR a organisé la livraison et la distribution de vivres dans les camps et zones d'installation de réfugiés.

**Vivres :** les réfugiés du camp de Langui et les réfugiés centrafricains installés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua ont bénéficié de rations mensuelles du PAM. En complément des rations ordinaires, des vivres d'appoint ont été distribués aux groupes qui avaient des besoins particuliers au camp de Langui, ainsi qu'aux réfugiés centrafricains installés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua.

## ○ Contraintes

La non-application de la loi nationale sur l'asile, la conjoncture socio-économique difficile, le manque de possibilités en matière d'autosuffisance et la forte hausse du coût de la vie ont posé des problèmes à l'équipe du HCR au Cameroun.

Les réfugiés centrafricains sont demeurés dispersés dans plus de 70 zones d'installation situées dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, à proximité de la frontière. Leur mobilité et leur dispersion sur un territoire peu sûr, ainsi que le mauvais état des routes, ont empêché les humanitaires d'avoir accès à ces zones et ont considérablement accru les coûts opérationnels. Les réfugiés ayant peu de possibilités d'obtenir un emploi déclaré, il leur était difficile de parvenir à l'autosuffisance et de s'intégrer pleinement à la société. Le nombre limité de partenaires d'exécution a contrarié les activités du HCR.

## | Informations financières |

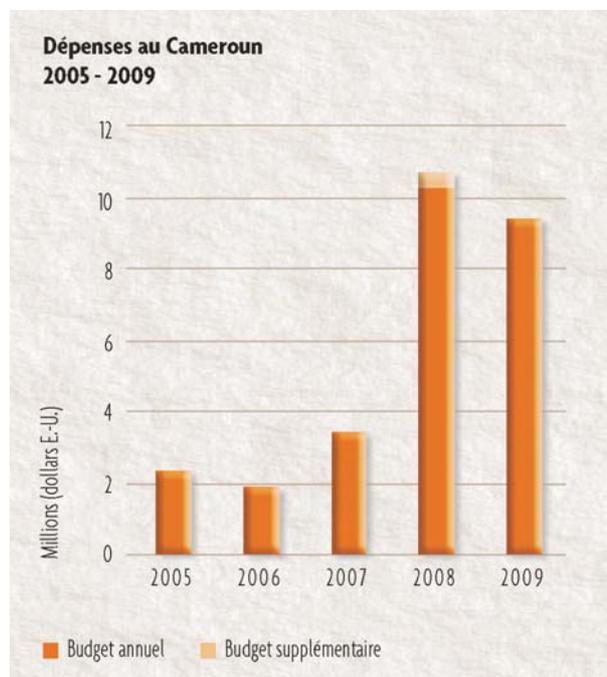
Le Cameroun figurait parmi les huit pays sélectionnés en 2008 pour le processus pilote d'évaluation des besoins globaux. L'évaluation a mis en évidence des lacunes dans l'approvisionnement en eau, dans la livraison d'articles non alimentaires et dans l'éducation. Pour répondre à ces besoins, le HCR a monté six projets d'un coût supérieur à 5 millions de dollars E.-U. Deux de ces projets ont bénéficié de fonds supplémentaires s'élevant à 1,2 million de dollars, ce qui a permis au HCR d'augmenter l'approvisionnement en eau, en moustiquaires antipaludiques et en articles non alimentaires au profit des réfugiés, et de construire ou d'améliorer des salles de classe dans vingt écoles situées dans des zones isolées, au profit des enfants réfugiés. Les fluctuations des taux de change ont entraîné quelques réductions budgétaires, en dépit de l'augmentation des besoins. Le taux d'exécution a été de 99 pour cent.

## | Organisation et mise en œuvre |

En 2009, le HCR disposait d'une délégation à Yaoundé, de deux bureaux de terrain à Bertoua et Garoua, ainsi que d'une antenne à Douala. Le Haut Commissariat employait 55 personnes, dont 32 collaborateurs nationaux, 6 fonctionnaires internationaux et 15 VNU.

## | Collaboration avec les partenaires |

Le HCR a étroitement coopéré avec des services ministériels et des organisations nationales et internationales. Le Haut Commissariat a également bénéficié de l'appui de nombreuses institutions onusiennes et communautés d'accueil.



## Évaluation générale

L'opération du HCR au Cameroun n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis 2007, essentiellement en raison de l'augmentation du nombre de réfugiés centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. En dépit de nombreux obstacles, tels que les problèmes de sécurité et le nombre limité de partenaires d'exécution, le HCR a atteint la plupart de ses objectifs grâce à de solides partenariats avec les autorités et d'autres acteurs. Le Haut Commissariat doit néanmoins augmenter sa capacité d'exécution. Des efforts sont actuellement déployés pour impliquer d'importants acteurs du développement dans des programmes clés et renforcer ainsi l'approche intégrée quant à la prise en charge des besoins des réfugiés.

Partenaires
<b>Partenaires d'exécution</b>
<b>Gouvernement</b> : ministères de l'Administration territoriale, de l'Éducation de base, de la Promotion de la femme et de la Famille, des Relations extérieures, et de la Santé publique
<b>ONG</b> : <i>ActionAid</i> (assistance aux réfugiés tchadiens du camp de Langui), Association de lutte contre les violences faites aux femmes (ALVF - assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile urbains), Croix-Rouge camerounaise, FICR, <i>Plan International Cameroon</i> (assistance aux réfugiés centrafricains des régions de l'Est et de l'Adamaoua), Première Urgence
<b>Partenaires opérationnels</b>
<b>ONG</b> : Médecins Sans Frontières, <i>International Medical Corps</i> , <i>International Relief and Development</i>
<b>Autres</b> : FNUAP, PAM, UNICEF

### Budget, revenus et dépenses au Cameroun (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
<b>Budget annuel</b>	<b>11 673 990</b>	<b>932 872</b>	<b>8 577 930</b>	<b>9 510 802</b>	<b>9 398 460</b>
Activités de préparation liées à la grippe aviaire et humaine - BS	10 000	0	10 000	10 000	10 000
<b>Total</b>	<b>11 683 990</b>	<b>932 872</b>	<b>8 587 930</b>	<b>9 520 802</b>	<b>9 408 460</b>

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

### Rapport financier sur les opérations du HCR au Cameroun (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 516 184	0	1 516 184	0
Abris et infrastructure	253 110	0	253 110	20 955
Activités génératrices de revenus	28 142	0	28 142	34 773
Appui opérationnel (aux agences)	604 895	0	604 895	598 809
Assainissement	81 838	0	81 838	55 361
Assistance juridique	440 809	0	440 809	0
Besoins domestiques	276 477	0	276 477	22 662
Bétail	0	0	0	148 434
Eau	131 444	0	131 444	394 703
Éducation	273 963	0	273 963	158 981
Production vivrière	118 918	0	118 918	135 317
Santé et nutrition	621 247	0	621 247	449 213
Services communautaires	161 670	0	161 670	126 922
Transport et logistique	461 480	0	461 480	254 032
Vivres	19 111	0	19 111	0
Versements aux partenaires d'exécution	3 182 145	10 000	3 192 145	(2 400 162)
<b>Sous-total des activités opérationnelles</b>	<b>8 171 434</b>	<b>10 000</b>	<b>8 181 434</b>	<b>0</b>
Appui aux programmes	1 227 026	0	1 227 026	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>9 398 460</b>	<b>10 000</b>	<b>9 408 460</b>	<b>0</b>

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire

<b>Annulation sur les dépenses des années précédentes</b>				<b>(3 883)</b>
---	--	--	--	----------------

**Versements aux partenaires d'exécution**

Paiements effectués	4 635 604	10 000	4 645 604	
Dépenses rapportées	(1 453 459)	0	(1 453 459)	
<b>Solde</b>	<b>3 182 145</b>	<b>10 000</b>	<b>3 192 145</b>	

**Rapport de l'année précédente**

Versements aux partenaires d'exécution

Dû au 1 <sup>er</sup> janvier				2 435 896
Dépenses rapportées				(2 400 162)
Remboursés au HCR				(918)
Ajustement dû aux taux de change				0
<b>Dû au 31 décembre</b>				<b>34 817</b>